

# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DU RÈGLEMENT 2020-370 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR 2021

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2021, le conseil municipal a adopté le règlement mentionné en rubrique.

Toute personne intéressée à prendre connaissance desdits règlements peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Dominique, ce 13 janvier 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Christine Massé